Insecticide

Merit® Turf



DESCRIPTION

- ✓ Merit® Turf est le seul insecticide autorisé pour lutter contre les larves de hannetons et les larves de tipules.
- ✓ Merit® Turf étant un granulé à épandre, celui-ci ne nécessite aucune dilution et permet une application aisée.
- ✓ Sa matière active aura l'avantage de lutter directement et indirectement contre les larves provoquant d'importants dégâts.
- ✓ 1 traitement par an.

APPLICATION

Appliquez **Merit® Turf** sur un gazon sec par temps nuageux et / ou un jour où le soleil est voilé. Pratiquement, la mise en oeuvre se fait de préférence en soirée.

Jeunes vers d'un an (notamment le hanneton des jardins).

Pour un effet optimal sur les vers blancs d'un an, appliquez **Merit® Turf** au stade larvaire précoce. Normalement, c'est deux à six semaines après que l'on a constaté le pic de vol des hannetons adultes. **Merit® Turf** peut également s'appliquer avec succès plus tard, aux endroits où des vers blancs sont observés ou des dégâts constatés. Après le mois d'août, **Merit® Turf** est manifestement moins efficace car les vers blancs sont alors trop grands et trop résistants.

Vers blancs de plusieurs années (notamment le hanneton de mai).

Pour les vers blancs qui prennent leur envol après plusieurs années, **Merit® Turf** ne fonctionne qu'au stade larvaire précoce, deux à six semaines après le pic de vol. Une application plus tardive n'est pas conseillée.

Pour le vers gris, la même technique d'application sera envisagée.



Vers blancs - période d'application conseillée: 15 mai jusqu'au 15 juin. Vers gris - période d'application conseillée: 15 août jusqu'au 15 septembre.

DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISE(S)

Merit® Turf se compose de granulés à épandre à l'aide d'un distributeur à engrais approprié qui veille à une répartition homogène du produit.

Compte tenu des différents modèles d'épandeurs, il est recommandé de traiter d'abord une zone test (de 100 m²), pour déterminer le bon réglage.

Schéma de traitement		
Equipement	Surface	Merit® Turf
Epandeur manuel	100 m ²	300 g
	500 m ²	1,5 kg
Epandeur tracté	1 ha	30 kg

Après avoir épandu Merit® Turf, il convient d'arroser avec 5 à 15 mm d'eau. Les granulés pourront ainsi pénétrer correctement la couche supérieure et faire plus rapidement effet. Il est également possible d'appliquer le produit avant une averse.























- 1. Après l'application de Merit® Turf et un arrosage, la substance active qu'est l'imidaclopride se déploie progressivement, se lie aux matières organiques et / ou est absorbée par le plant de gazon lui-même.
- 2. Les vers blancs et / ou les vers gris entrent en contact avec la substance active imidaclopride, soit directement, soit indirectement en mangeant le gazon ou les racines de la plante.
- 3. L'imidaclopride interrompt la transmission des signaux dans le système nerveux central de l'insecte, de sorte que les fonctions corporelles s'arrêtent et que la larve meurt.

LES RESULTATS

- Les résultats de diverses études sur le terrain portant sur plusieurs années de mise en oeuvre de Merit® Turf ont démontré qu'en moyenne, une amélioration de 80% a été mesurée dans la période de 4,5 à 11 mois après le traitement.
- En plusieurs endroits, le comptage des populations antérieures s'élevait à plus de 1.000 individus par m².
- L'usage de Merit® Turf entraîne jusqu'à 50 % d'amélioration de l'effet de 'greening', ce qui améliore en outre la vitalité du gazon de 90 % dans les zones traitées.

PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

- Respecter les zones tampons (voir tableau page 4).
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT

5 kg

CLASSEMENT

Xi - Irritant

N - Dangereux pour l'environnement

Merit® Turf contient 0,5 % d'imidaclopride

N° d'agréation : 10145P/B N° d'agrément : L01940-017

Symboles: Xi, N Granulés







